

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Provence-Alpes-Côte d'Azur | 2007

Le Puy-Sainte-Réparate – Les Amajons

Philippe Chapon, Patrick Reynaud et Xavier Milland



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6239>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Philippe Chapon, Patrick Reynaud et Xavier Milland, « Le Puy-Sainte-Réparate – Les Amajons », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Provence-Alpes-Côte d'Azur, mis en ligne le 01 mars 2007, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/6239>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Le Puy-Sainte-Réparate – Les Amajons

Philippe Chapon, Patrick Reynaud et Xavier Milland

Identifiant de l'opération archéologique : 8315

Date de l'opération : 2007 (SP)

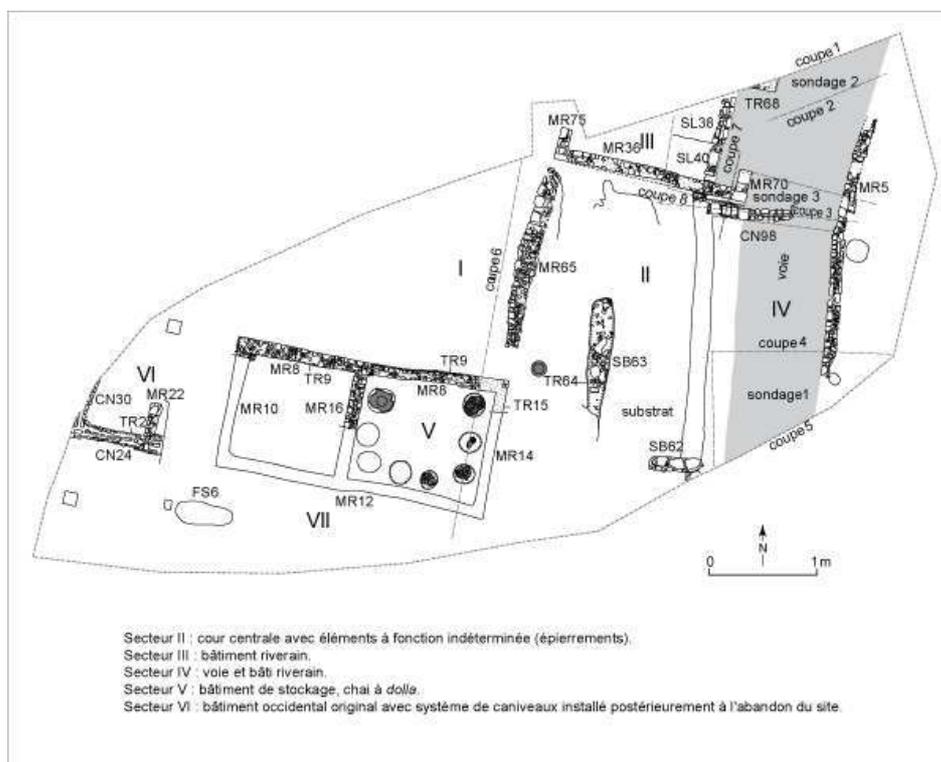
Inventeur(s) : Chapon Philippe (INRAP) ; Reynaud Patrick (INRAP) ; Milland Xavier (INRAP)

- 1 Cette fouille préventive résulte du diagnostic effectué en février 2007 sur le tracé du pipeline SAGESS au lieu-dit : Arnajons. Sur le tracé initial, un chemin empierré perpendiculaire à l'axe du projet avait été mis en évidence sur environ 7 m de long. Les éléments céramiques découverts avaient permis de dater la structure du Haut-Empire.
- 2 Alors que le principe d'une fouille archéologique avait été décidé sur l'emprise du projet, le maître d'ouvrage a proposé une déviation du tracé initial afin d'éviter les vestiges d'un dolmen attribué au Néolithique mis au jour à environ 350 m plus à l'est lors de la même opération de sondages. Des tranchées complémentaires ayant été effectuées sur le nouveau tracé, le chemin antique a encore été rencontré 20 m plus au nord, cette fois accompagné des vestiges d'un bâtiment interprété comme un chai à *dolia*. Le projet de fouille archéologique a donc été réévalué d'après ces dernières découvertes et le champ d'investigation a été porté à environ 600 m² permettant ainsi le dégagement de la voie sur la largeur de l'emprise (18 m) et l'exploration des bâtiments contigus (Fig. n°1 : Plan d'ensemble des vestiges).
- 3 D'après l'agronome latin Columelle, « le voisinage d'une voie n'est pas favorable à l'emplacement d'une ferme, à cause des brigands, des passages de soldats et de la tradition hospitalière qui finit par être ruineuse ». L'ensemble de bâtiments découvert aux Arnajons étant en liaison directe avec la chaussée qui, loin d'être un chemin privé menant à ce site, se poursuit de part et d'autre, la fonction de complémentarité entre ces deux ensembles paraît pourtant devoir être envisagée.

- 4 Bien entendu l'aspect partiel de la fouille, qui n'a porté que sur l'emprise du pipeline, ne permet pas une interprétation fiable du bâti, exploré de manière trop ponctuelle. On peut pourtant affirmer que l'on accédait à cet ensemble par une vaste porte cochère donnant sur une chaussée descendant du val de Ribière et menant vers la Durance.
 - 5 Cet accès, qui ressemble en tout point à l'entrée de la *villa Régine*, établissement rural fouillé à moins de 1 km, donne sur une cour centrale autour de laquelle se distribue une série de bâtiment dont un chai de petites dimensions (BSR PACA, 1999 : 113-115 ; 2000 : 132-133 ; 2001 : 138).
 - 6 Les structures fouillées ne sont pas isolées : un vaste dépôt charbonneux, témoignant d'un artisanat, et une fosse comblée d'éléments de démolition ont été mis en évidence à quelques dizaines de mètres sur le tracé initial du pipeline, et à ces éléments il faut ajouter les indices montrant la présence d'une *villa* à 200 m de là. Cet ensemble bâti suit l'évolution chronologique de la chaussée et les deux éléments paraissent indissociables : début de la fréquentation au milieu du I^{er} siècle de notre ère, abandon vers la fin du II^e s. et au plus tard au début du III^e s., fréquentation ponctuelle et destruction durant la seconde moitié du IV^e s., ce qui encore une fois montre des analogies fortes avec le site du quartier Régine.
 - 7 Certains établissements ont été interprétés comme auberge ou relais d'après des caractéristiques communes, parmi lesquelles se distinguent la présence d'une cour fermée dotée d'entrée charretière et la surreprésentation des fragments amphoriques par rapport à la vaisselle de table. Tous ces éléments incitent à classer le site des Arnajons dans cette catégorie et, dans le cadre d'une publication, l'approfondissement de certains éléments – étude archéozoologique et documentaire, comparaison des lots de matériels – permettront de mieux affiner cette hypothèse.
 - 8 CHAPON Philippe
-

ANNEXES

Fig. n°1 : Plan d'ensemble des vestiges



Auteur(s) : Guériel, Frédéric. Crédits : ADLFI (2007)

INDEX

Index chronologique : Empire romain, Haut-Empire, Ier siècle apr. J.-C., IIe siècle apr. J.-C., IIIe siècle apr. J.-C., IVe siècle apr. J.-C., Néolithique

Index géographique : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bouches-du-Rhône (13), Puy-Sainte-Réparate

opération Sauvetage programmé (SP)

AUTEURS

PHILIPPE CHAPON

INRAP

PATRICK REYNAUD

INRAP

XAVIER MILLAND

INRAP